



RPN

ASSISTANT D'ENQUÊTE

LE BLOC SYNDICAL REVENDIQUE :

Que des expérimentations soient faites en Île-de-France, mais également en Province, les services d'enquête sont en souffrance sur tout le territoire.

Que tous les agents de Catégorie C qui exercent aujourd'hui dans des services judiciaires soient intégrés dans la Catégorie B en tant qu'assistants d'enquête par le biais d'une voie d'accès professionnelle

LE DGPN REJOINT NOS DEUX PROPOSITIONS ET S'ENGAGE À LES ÉTUDIER

MAIS ATTENTION SANS UNE RÉELLE SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE PÉNALE TOUTES LES PROPOSITIONS ET AVANCÉES EN FAVEUR DE L'INVESTIGATION RESTERONT VAINES !